

Motion 2523

pour le lancement d'un plan d'action contre le gaspillage alimentaire

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- qu'en Suisse 2,3 millions de tonnes d'aliments, soit environ 300 kilos par personne, finissent à la poubelle ;
- que ces déchets sont produits à 61% par les ménages et l'agriculture, à 22% par l'industrie de transformation, à 13% par le secteur de la restauration et à 4% par la grande distribution ;
- que chaque année en Europe, de plus en plus de denrées alimentaires saines et comestibles (jusqu'à 50% selon certaines estimations) sont gaspillées tout au long de la chaîne agroalimentaire ;
- que le gaspillage alimentaire a des conséquences non seulement éthiques, économiques, sociales et nutritionnelles, mais aussi sanitaires et environnementales, car les montagnes de nourriture non consommées contribuent fortement au réchauffement climatique et les déchets alimentaires produisent du méthane, un gaz à effet de serre 21 fois plus puissant que le dioxyde de carbone ;
- que l'ensemble des invendus alimentaire dans le canton de Genève représente à environ 100 millions de francs ;
- l'acceptation de la motion 2315 pour lutter contre le gaspillage alimentaire dans les restaurants et la cafétéria scolaires ;
- la volonté de la commune de Carouge de devenir une commune zéro déchet,

invite le Conseil d'Etat

à organiser des assises cantonales sur le gaspillage alimentaire qui débouchent sur un plan d'action.